

Projet « Trignac Centre »  
Atelier citoyen du 14 septembre 2019  
Du diagnostic aux enjeux, premiers scénarii de travail



Relevé de productions citoyennes



[Aasivik.fr](http://Aasivik.fr) - 12 avenue Carnot - 44 000 NANTES

Mandataire : [laurent.joseph@asivik.fr](mailto:laurent.joseph@asivik.fr) , 06 71 18 69 25

## Sommaire

<b>1- Contexte, rappel de la démarche et sa finalité .....</b>	<b>1</b>
<b>2- Déroulé de l'atelier .....</b>	<b>2</b>
<b>3- Productions citoyennes .....</b>	<b>2</b>
Partie 1 : Du diagnostic partagé aux enjeux – volet introductif .....	2
Regard croisé : rappel sur la situation idéale projetée .....	2
Présentation des enjeux par le cabinet Fouquet Architecture & Urbanisme .....	3
Partie 2 : « Focus place de la mairie » autour de deux grandes hypothèses mettant en relation l'espace public et le bâti .....	8
Première hypothèse de travail « espace public des proximités » .....	8
Seconde hypothèse de travail « espace public plus monumental » .....	10
Prise de recul sur le schéma global des circulations .....	12
Partie 3 : Quels usages futurs sur la plaine de jeux de l'Emprunt ? .....	14
Projection du groupe sur l'évolution potentielle du site .....	14
Contribution de 8 jeunes trignacais lors d'un mini-atelier le 13/09/2019 à la maison des jeunes sur le site de l'Emprunt .....	16

## 1- Contexte, rappel de la démarche et sa finalité

La démarche de concertation initiée par la ville avec le soutien de la CARENE s'est structurée autour de 3 temps forts complémentaires :

- ✓ **Temps 1 en mars 2019** : 2 ateliers portant sur le projet de **future médiathèque, tiers-lieu**
  - Diagnostic partagé de l'offre culturelle existante pour identifier de nouvelles perspectives et se projeter sur le futur
  - Travail collectif pour faire émerger les futures ambiances et usages du futur site.
  - Comptes-rendus consultable ici : <https://trignac-projetcentreville.jeparticipe.net/portfolio-item/cr-ateliers/>
  
- ✓ **Temps 2 en Juin 2019** : 1 Atelier élus puis un atelier citoyens pour consolider un **diagnostic partagé de Trignac Centre** autour de quatre questions centrales
  - Trignac centre aujourd'hui, quelle perception ?
  - Trignac centre et son rapport au marais, quelle perception ?
  - Si rien n'est fait, Trignac centre va évoluer comment dans 10 ans ?
  - Trignac centre désiré, idéal dans 10 ans pour faire face au cas précédent ?
  - Compte-rendu consultable ici : <https://trignac-projetcentreville.jeparticipe.net/portfolio-item/cr-ateliers/>
  
- ✓ **Temps 3 : de juillet à septembre 2019** : 2 ateliers élus pour travailler sur la **programmation urbaine du centre-ville** et 1 atelier citoyen le 14/09/2019 (en l'occurrence lié à ce compte-rendu) pour échanger sur la programmation urbaine du centre-ville

Cette démarche doit aboutir à un **plan guide d'aménagement** :

Il s'agit d'un document qui décrit graphiquement et textuellement, les orientations choisies par la Ville de Trignac pour son centre-ville à long terme sur la base de ce travail de co-construction.

Ça ne signifie pas que tout sera réalisé tel quel, dans une temporalité parfaitement respectée. Certaines actions, certaines opérations immobilières, certains travaux pourront être faits rapidement, mais d'autres ne pourront être faits qu'à plus long terme, et peut-être différemment du plan. Le plan guide d'aménagement doit pouvoir qualifier la faisabilité de chaque action, un budget à lui allouer, la manière de mettre en œuvre et le meilleur moment pour le faire.

Le plan guide traite de plusieurs volets :

- ✓ Combien de logements et de commerces en plus dans les années à venir ? Où potentiellement peut-on les installer ?
- ✓ Comment circulera-t-on dans Trignac : en voiture, à vélo, à pieds, en bus ? Et à partir de quand cela se mettra-t-il en place ?
- ✓ Quelle ambiance souhaitera-t-on donner au centre-ville dans les années à venir ?

Il permettra également à la ville d'avoir une idée de la réalisation des programmes de logements et donc de l'arrivée de nouveaux habitants dans le temps, pour avoir une visibilité sur ses équipements publics (écoles, crèches, services publics, etc.).

## 2- Déroulé de l'atelier

Claude Aafort, Maire de Trignac introduit l'atelier citoyen en rappelant sa finalité : échanger autour des enjeux du projet « Trignac Centre » en abordant plusieurs dimensions : la circulation, les déplacements, les espaces publics et les potentiels de constructibilité afin de visualiser ensemble les futurs possibles de « Trignac centre ».



L'atelier s'est ensuite déroulé en trois grandes parties :

- ✓ Partage et échanges sur les enjeux et la programmation pressentie des équipements, commerces et offre relative au plan guide
- ✓ Travaux en petits groupes sur les hypothèses de travail et les mobilités associées
- ✓ Réflexion collective et prospective sur les usages futurs de la plaine de jeux de l'Emprunt

## 3- Productions citoyennes

### Partie 1 : Du diagnostic partagé aux enjeux – volet introductif

#### Regard croisé : rappel sur la situation idéale projetée

La présentation des nuages de mots clés portant sur la situation idéale de Trignac est projetée en début d'atelier en guise d'introduction et de rappel. Ce travail combine la vision des élus et celle issue de l'atelier citoyen du 22 juin dernier.

*Production des élus*



*Production des citoyens*



## Présentation des enjeux par le cabinet Fouquet Architecture & Urbanisme et productions citoyennes associées

Les ateliers élus et citoyens de juin 2019 ont permis d'identifier et représenter les différents enjeux du territoire, en matière de mobilités douces, de rapport au marais briéron, de centralité et d'attractivité du centre-ville de Trignac. La première partie de l'atelier a permis de rappeler ces enjeux en s'appuyant sur une cartographie à l'échelle du grand centre-ville et une seconde plus centrée sur le cœur de ville. Ces deux cartographies donnent les trames et projets plus larges (piste cyclable le long du Brivet vers Saint Malo de Guersac, piste départementale sur l'ancienne voie ferrée, réaménagement des rues du Brivet, Auffret et Barselli), dans lesquels le projet pour Trignac centre s'inscrira. Certains éléments existent déjà, d'autres sont en projet, d'autres sont des continuités de projets.

Les principaux supports projetés sont rappelés ci-après sous forme de cartes :

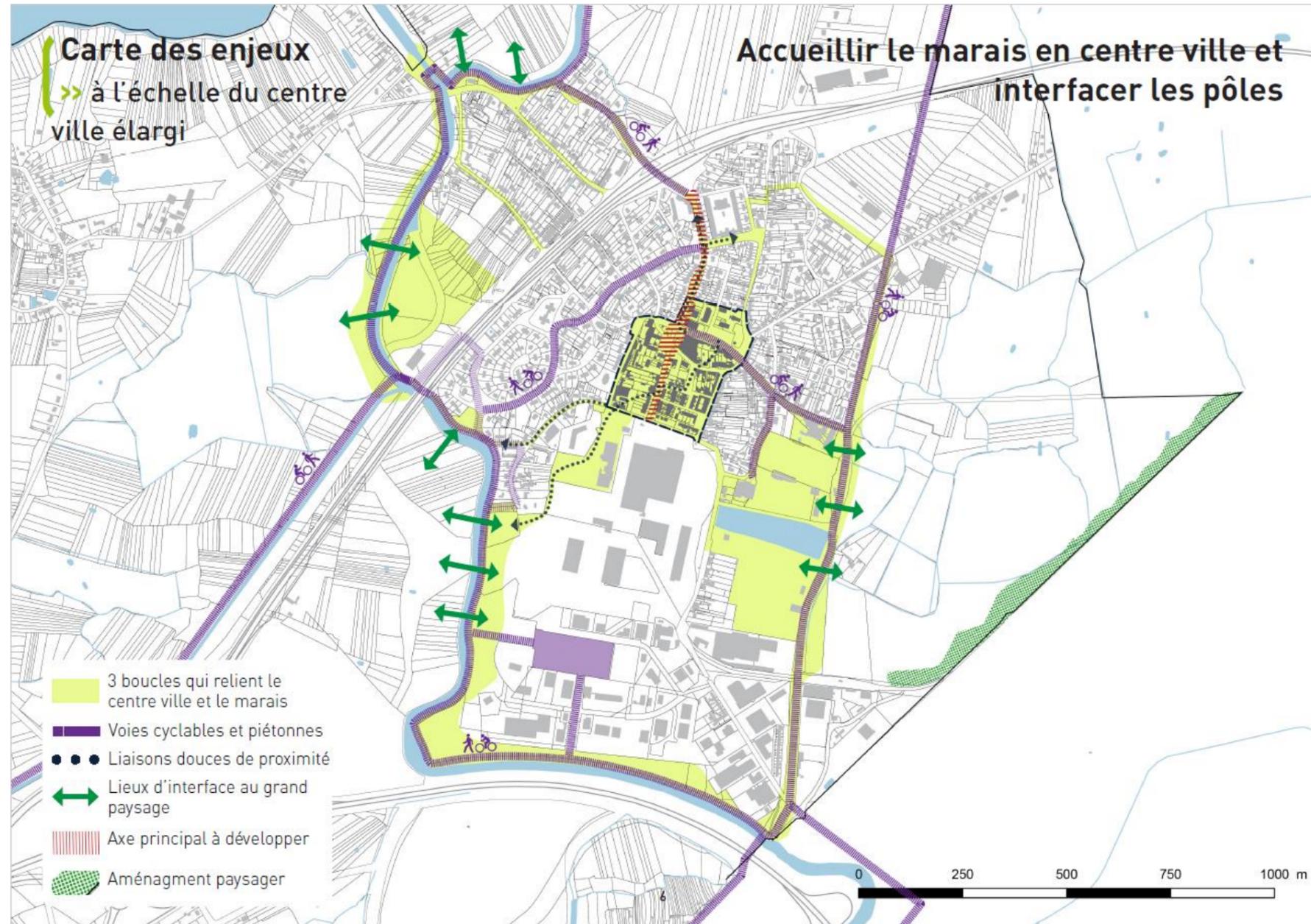


Figure 1 : Carte des enjeux à l'échelle du grand centre-ville de Trignac (source : FAU pour CARENE – 2019)

## Carte des enjeux à l'échelle du cœur de ville

### Légende

-  Axe principal à développer
-  3 boucles qui relient le centre ville et le marais
-  Voies cyclables et piétonnes
-  Equipements
-  Commerces et activités
-  Liaisons douces de proximité
-  Espace public central
-  Périmètres intégrés dans la réflexion projet

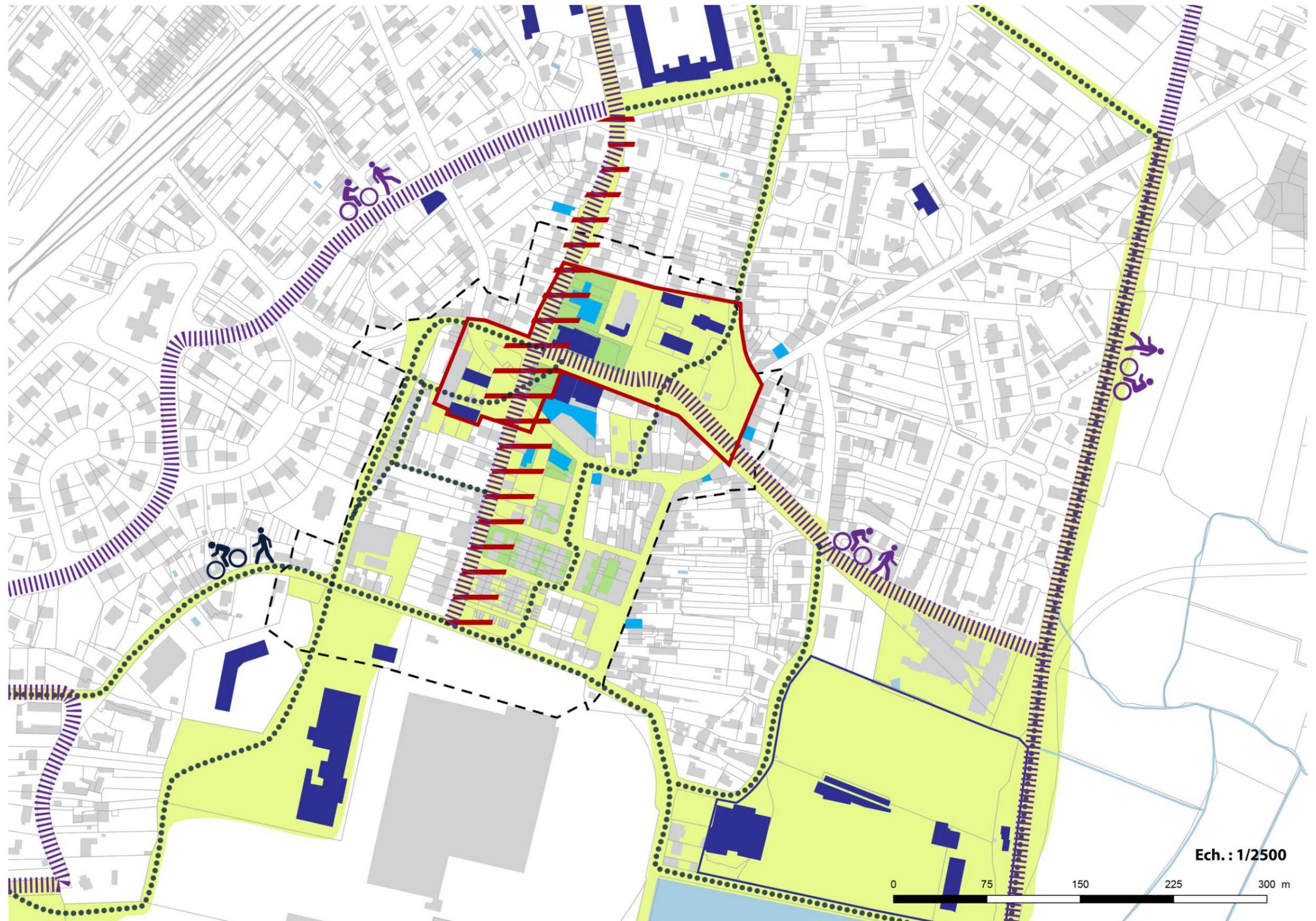


Figure 2 : Carte des enjeux à l'échelle du cœur de ville – (source :FAU pour CARENE – 2019)

FAU, cabinet d'architecture et urbanisme en appui de la ville a ensuite présenté deux manières d'intervention pour requalifier l'espace public avec les avantages et inconvénients de chacune des solutions :

**1- Espace public par la table rase, qui fabrique son environnement : on démolit et refait à neuf**



Coût : entre 150 et 250 €/m<sup>2</sup>

Principe :

- L'existant est remplacé en totalité

Avantages :

- Espaces publics requalifiés
- Un espace public «connu»

Inconvénients :

- Travaux et budgets conséquents
- Génération de déchets
- Pas de recyclage des matériaux

Figure 3 : Références d'espace public requalifié par table rase

**2- Espace public qui prend en compte l'existant : on transforme et économise les ressources**



Coût : entre 50 et 150 €/m<sup>2</sup>

Principes :

- Conserver une part de l'existant. >Ouvrir les sols en place
- Planter des végétaux
- Accueillir la végétation spontanée
- Renouveler une partie des matériaux

Avantages :

- Un espace public requalifié
- Economie de matière et d'énergie (Recyclage)
- Espaces publics plus respectueux de l'environnement

Inconvénients :

- Image nouvelle de l'espace public

Figure 4 : Référence d'espace public requalifié par ouverture des sols

La carte des principes de trame parcellaire et les éléments de planification urbaine sont rappelés par FAU (Plan Local d'Urbanisme intercommunal, Programme Local de l'Habitat). Il s'agit de données de référence pour les constructions à venir. Dans le cas de Trignac centre, on se trouve dans un secteur en renouvellement urbain.

- ✓ 40 logements par hectare, c'est ce qu'on retrouve dans et autour du centre-ville de Trignac. Il s'agit de maisons généralement accolées avec un ou deux étages, parfois divisées en plusieurs logements.
- ✓ 20 logements par hectare, c'est ce qu'on retrouve dans les lotissements « résidentiels » comme autour de la haute gagnerie (Allée François Boucher, par exemple)

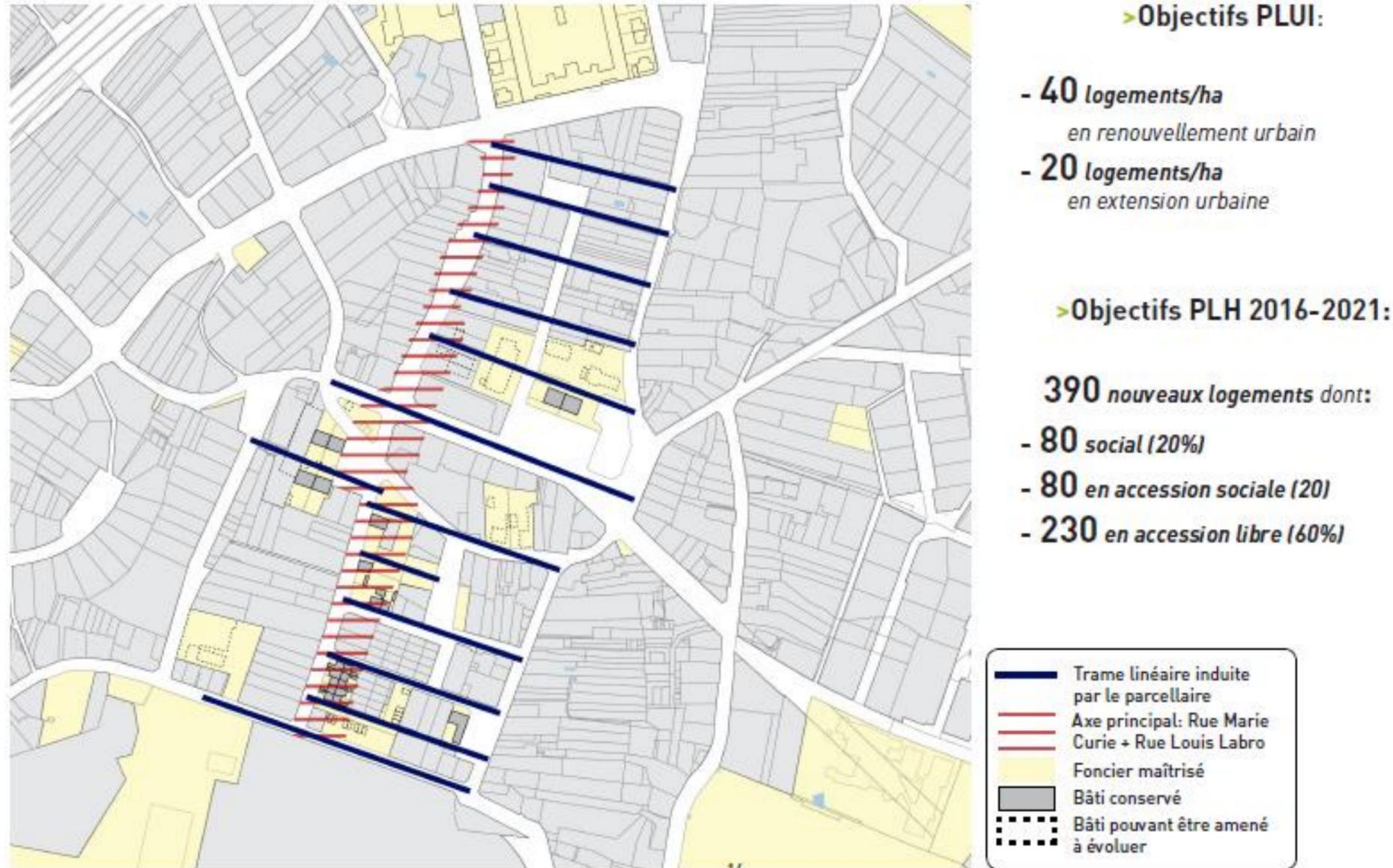


Figure 5 : Fabrication de la trame parcellaire du projet pour Trignac centre ( FAU pour CARENE – 2019)

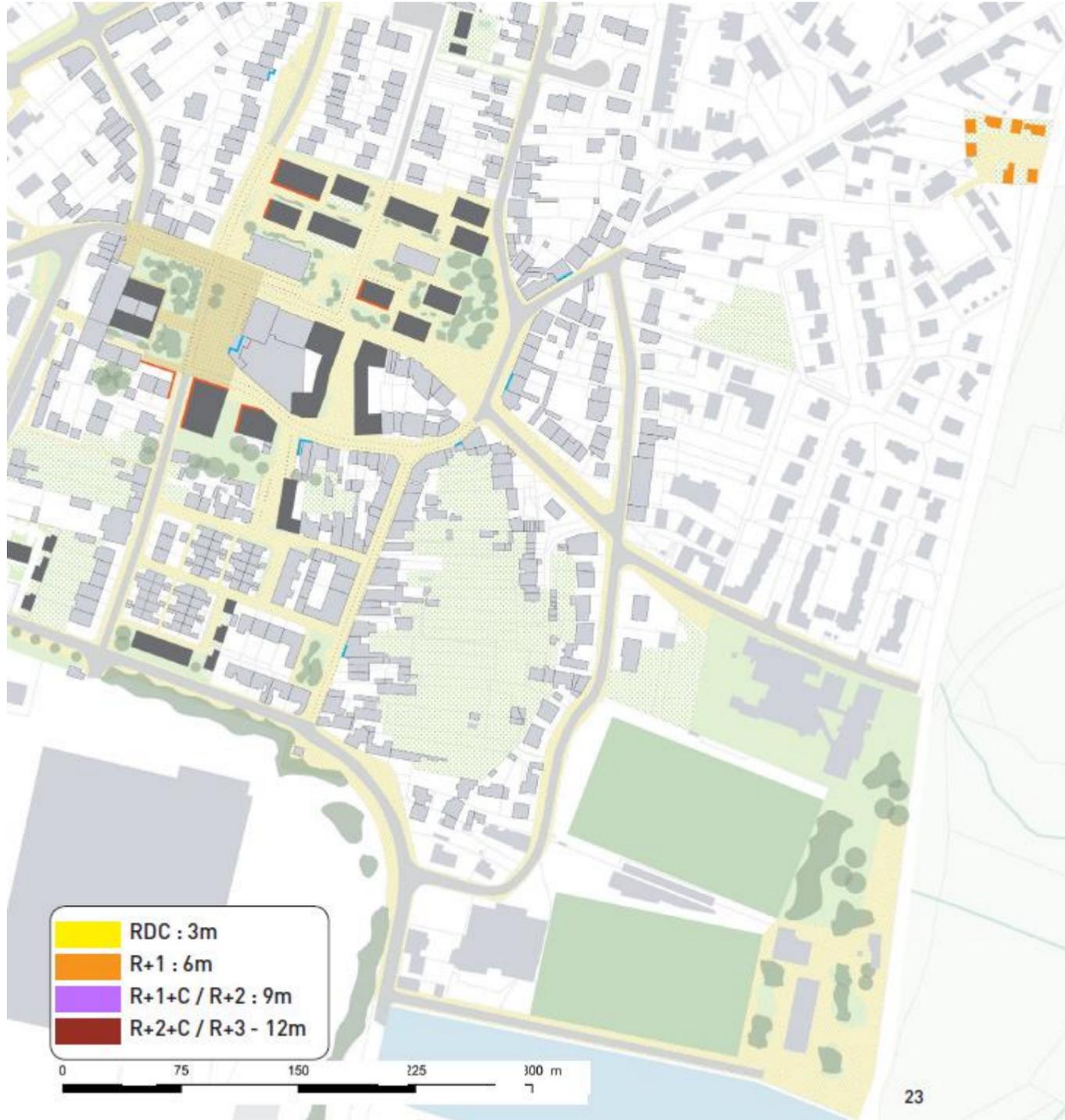
La carte ci-dessus s'articule avec la carte des enjeux du centre-ville. Elle intègre également les parcelles que les collectivités « maîtrisent ». Il s'agit de biens propriété de la Ville de Trignac ou de la CARENE. Ils ont été achetés depuis très longtemps pour certains (le bassin de l'emprunt, la caserne, ou la Mairie), ou plus récemment pour d'autres (l'ancien PMU, par exemple). Ces terrains et bâtiments permettent d'identifier des secteurs sur lesquels la collectivité pourra mener des projets (réhabilitation, nouveaux logements, déplacement d'un équipement public ou d'un service, installation d'une entité commerciale, etc.).

Une présentation pédagogique (références photographiques à titre d'exemples selon un gradient de constructibilité) permet d'aborder l'articulation entre programmation urbaine, charge foncière et cohérence économique du projet.

La charge foncière correspond aux recettes qu'on peut attendre par m<sup>2</sup> de surface de plancher, pour les logements collectifs ou les logements individuels plutôt compacts. Dans ce cas, on ne vend plus des m<sup>2</sup> de terrain, mais des m<sup>2</sup> de « droit à construire ». On autorise les gens à construire tant de m<sup>2</sup> sur le terrain. On utilise plutôt la charge foncière en centre-ville que le m<sup>2</sup> de terrain cessible.

Le rôle de la programmation urbaine, dont s'occupe FAU, est de proposer des hypothèses de réorganisation et de développement de la ville en s'appuyant sur les fonciers disponibles, et parfois en proposant d'intégrer d'autres terrains non maîtrisés, pour aboutir à un projet cohérent. L'objectif est de proposer de nouveaux services, de nouveaux équipements, ou simplement d'ouvrir de nouvelles ruelles pour traverser entre deux lieux. On croise cela avec une nouvelle organisation de l'espace public et des circulations en ville pour vivre la ville plus facilement (En auto, bus, vélo, trottinette, ou à pieds).

La carte ci-dessous n'est donc pas à prendre comme « figée dans le marbre », mais comme la traduction des premières idées, qui devront être étudiées de plus près et retravaillées. Les petits blocs gris foncé sont des endroits sur lesquels on pense qu'il serait intéressant de faire quelque chose de nouveau ou de différent avec l'existant. Parfois ils seront conservés tel quel, parfois totalement changés. Cette carte qui n'est pas définitive, permet au moins de créer du débat pour la suite de cet atelier citoyen en se projetant dans un futur hypothétique.



Après ces échanges introductifs, il est proposé aux citoyens de travailler autour de

- ✓ Deux hypothèses focalisant sur la place de la Mairie (avantages / inconvénients)
- ✓ Le schéma global de circulations
- ✓ La future plaine de l'Emprunt

Figure 6 : Hypothèse de programmation urbaine (FAU pour CARENE-2019)

## Partie 2 : « Focus place de la mairie » autour de deux grandes hypothèses mettant en relation l'espace public et le bâti

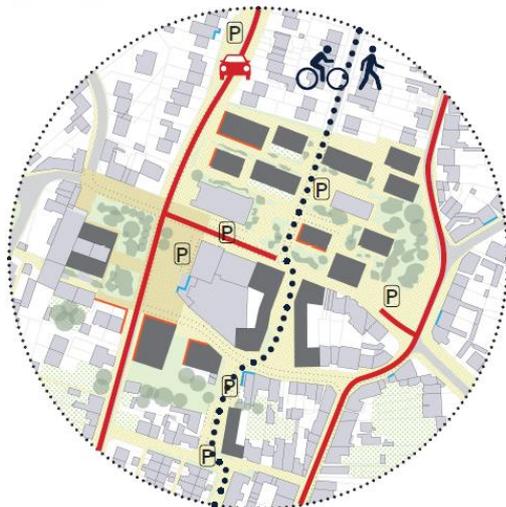
Plusieurs hypothèses ont été testées pour recueillir l'expertise des Trignacais, qui vivent au quotidien ces lieux. Les participants se sont concentrés principalement sur le cœur de la ville, autour de la Place de la Mairie, avec les questions de travail suivantes :

- ✓ Qu'est-ce que l'on fera sur cette place plus tard ?
- ✓ Comment souhaitez-vous la voir évoluer : conserver son aspect monumental ou venir lui donner un caractère confidentiel ?
- ✓ Quelle priorité donne-t-on aux piétons et au vélo par rapport à l'automobile ?

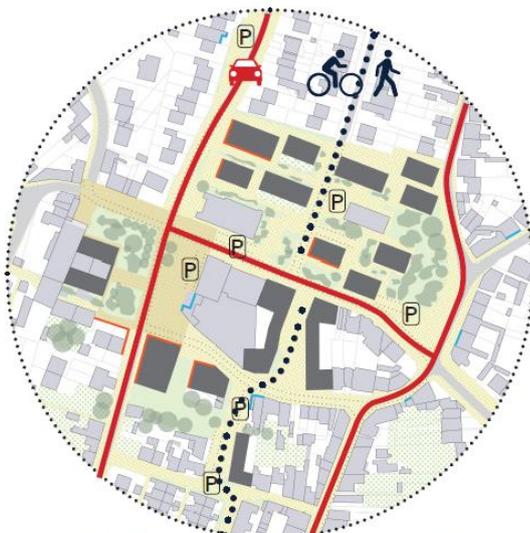
### Première hypothèse de travail « espace public des proximités »

#### Descriptif

#### Espace public des proximités



*Priorité: continuité modes doux Nord/Sud*



*Priorité: automobile sur l'axe Ouest/Est*



Ex de référence proche

Figure 7 : FAU pour CARENE-2019

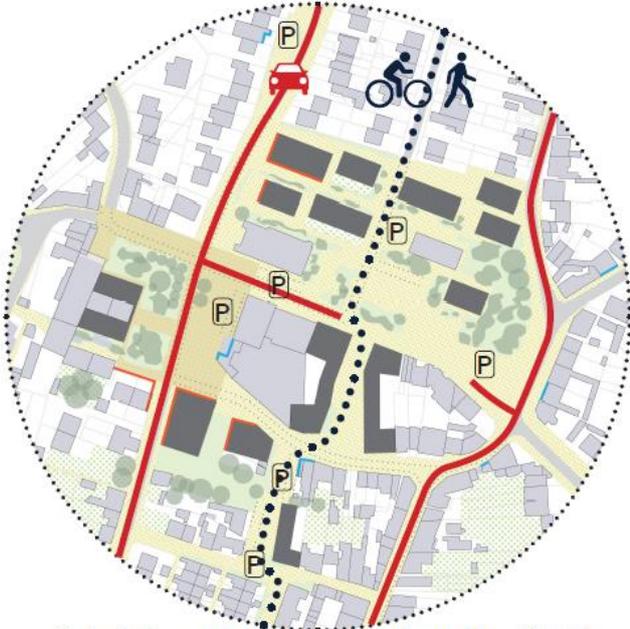
### Remarques citoyennes consolidées sur cette hypothèse 1

Avantages	Inconvénients
<p>« plus de vie sur le secteur piétonnier »</p> <p>« véritable liaison traversante »</p> <p>« Avoir moins de voitures qui circulent »</p> <p>« Trame végétale sur axe Nord-Sud avec démolition »</p> <p>« Commerces de proximité »</p> <p>« Davantage de sécurité et de déplacement doux pour cette hypothèse »</p> <p>« Des commerces dans l'hyper centre plus importantes car plus de bâti en RDC »</p>	<p>« Manque de parkings » ?</p> <p>« Manque d'espaces publics » (foires, fêtes, etc..)</p> <p>« Absence de projection sur les commerces, les aires végétales et de détente (enfant, personnes âgées) »</p> <p>« Impression de hors sujet par rapport à l'objet « redynamiser le centre-ville »</p>
Pistes suggérées, remarques	
<p>« Améliorer les liaisons bus... pour tout le monde (travail, études) pour limiter le nombre de voiture légères par foyer »</p> <p>« WC public pour les piétons »</p> <p>« S'intéresser à l'installation des commerces de proximité »</p> <p>« Place de la mairie végétalisée = mise en valeur »</p> <p>« Construire le long des rues existantes (logique, économies...), déplacer le square existant »</p>	

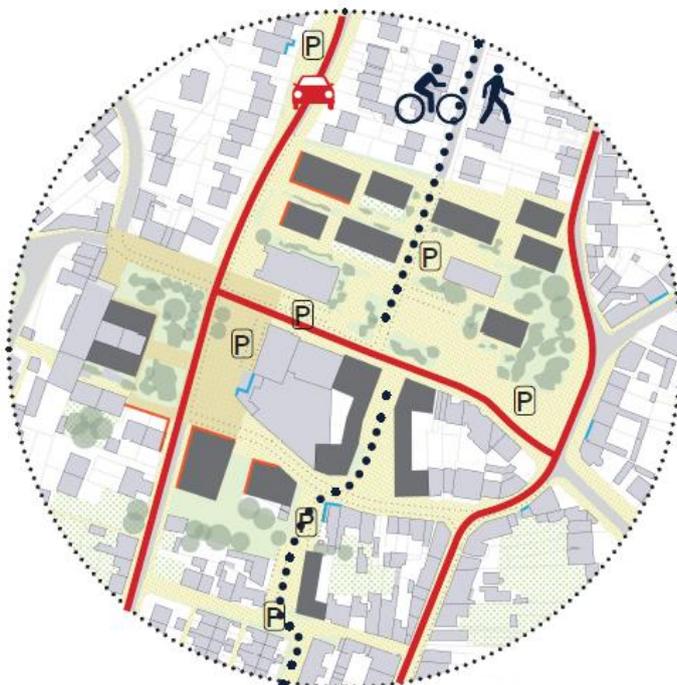
## Seconde hypothèse de travail « espace public plus monumental »

Sur la base des mêmes questions évoquées page 6, les habitants travaillent cette-fois ci sur des projections mettant davantage en valeur le bâtiment de la mairie :

### Espace public plus monumental



*Priorité: continuité modes doux Nord/Sud*



*Priorité: automobile sur l'axe Ouest/Est*



Ex de référence « la situation actuelle »

Figure 8 : FAU pour CARENE-2019

## Remarques citoyennes consolidées sur cette hypothèse 2

Avantages	Inconvénients
<p>« Aménagement de l'espace permis »</p> <p>« Place de la mairie plus aérée et plus arborée »</p> <p>« Grands espaces verts »</p> <p>« Plus grande visibilité de la mairie »</p> <p>« Mairie moins enfermée, mieux »</p>	<p>« Si l'espace dégagé nécessite de monter en niveaux de construction, ce n'est pas satisfaisant »</p> <p>« Plus de hauteur »</p> <p>« Moins de commerces ou de services » (x2)</p> <p>« Déplacer le square au milieu de la place »</p> <p>« Habitations à étages =&gt; privilégier maisons individuelles avec terrain »</p> <p>« Constructions trop carrées, trop bien rangées »</p> <p>Pas assez de changements, davantage de transformations pour aller vers encore plus de vert »</p>
Pistes suggérées, remarques	
<p>« Attention : plus de logements = plus de services à prévoir »</p> <p>« Mettre de la couleur sur les bâtiments existants, traiter ainsi la façade mairie »</p> <p>« Redynamise l'image de la mairie : moderne »</p> <p>« Inciter les habitants à s'arrêter dans les espaces de nature (pétanque ; jeux enfants , tablés, bancs, fontaines, eau...)</p> <p>« Créer des espaces verts ayant pour but le dépaysement, attraction par le paysage »</p> <p>« Proposer des solutions pour attirer les familles avec petits enfants »</p> <p>« Mise en scène de l'espace public devant la mairie (eau, verdure...)</p> <p>« Supprimer square pour plus de végétalisation (schéma A)</p> <p>« Réaménager devant la mairie ne permettrait-il pas de réorganiser un marché plus conséquent ? »</p> <p>« Il y a une volonté de « garder le square à gauche de la mairie et peut-être de le déplacer devant la mairie. »</p>	

### ***Pistes suggérées valables pour les deux hypothèses de travail***

- ✓ « Espaces verts mellifères, sauvages, alimentaires (arbres fruitiers, plantes potagères aromatiques) »
- ✓ « Offrir des espaces verts à disposition des habitants »
- ✓ « Commerces de produits locaux, retour des marchés, organisation de réunions /événements rapprochant les habitants »
- ✓ « Penser à la facilité d'entretien des espaces verts afin d'éviter trop de débordements »
- ✓ « Redonner de la couleur et de la verdure à certaines rues, avec des logements vieillissants et mal entretenus »

## Remarques citoyennes complémentaires en lien avec les deux hypothèses

Le lien entre les nuages de mots clés sur la situation idéale de Trignac centre et les hypothèses de travail apparaît un peu flou pour certains : « on a eu un peu l'impression que l'on implante du logement et l'on regarde ensuite comment on aménage les espaces autour..., alors que l'idée première c'était avant tout de redynamiser et changer l'image du centre-ville puis ensuite intégrer les logiques de logements ».

## Prise de recul sur le schéma global des circulations

### Descriptif des 3 schémas projetés soumis à discussions

<p>Schéma de circulation</p> <p>&gt;&gt; 01 - La rue de la Mairie est à double sens</p>	<p>Schéma de circulation</p> <p>&gt;&gt; 02 - La rue de la Mairie est en sens unique</p>
<p>Cas 1 « rue de la mairie à double sens »</p>	<p>Cas 2 « rue de la mairie en sens unique »</p>
<p>Schéma de circulation</p> <p>&gt;&gt; 03 - La rue de la Mairie n'est accessible qu'aux services et dessertes locales</p>	<p>Temps et distances selon modes de transport</p>
<p>Cas 3 « rue de la mairie accessible uniquement aux services et dessertes locales »</p>	<p>Diagramme sur les temps de trajets à pied</p>



Cas 1 : Rue de la mairie en double sens	Cas 2 : rue de la mairie en sens unique	Cas 3 : rue de la mairie accessible qu'aux services et dessertes locales
<p style="text-align: center;"> <b>« Rue E Zola à mettre en sens unique et élargir l'étranglement à l'angle M Sembat »</b>  <b>« Rue M Sembat à mettre en sens unique, direction échangeur »</b>  <b>« Rue du stade à valoriser mais à laisser en double sens »</b>  <b>« Changements d'habitudes pour les habitants à bien expliquer »</b>  <b>« Concentrer les commerces sur rue de la Mairie et non pas sur Rue Curie »</b>  <b>« rue Claude Monet : la circulation est dangereuse »</b>  <b>« Rue Labro / Curie en sens unique »</b>  <b>« Cyclable devant la mairie = beaucoup de changements, pourquoi pas zone 30 multi-usages ? »</b>  <b>« Les trignacais seront-ils prêts à passer au cycle ? »</b>  <b>Risques d'engorgements le matin quel que soit le scénario (tourne à droite vers RN)</b>  <b>« trop de passages devant école » Faire passer le trafic derrière les écoles pour réduire ce flux</b> </p>		

**LEGENDE :** *Vert* : avantages, *orange* : inconvénients, *bleu* pistes suggérées, remarques

## Partie 3 : Quels usages futurs sur la plaine de jeux de l'Emprunt ?

### Projection du groupe sur l'évolution potentielle du site

**Consigne** « Nous sommes en 2025, le plan guide a été mis en place, ce site a évolué, en quelques mots décrivez cette situation idéale, nous vous écoutons et prenons notes, dans l'ordre que vous souhaitez »

Photo support

La plaine de l'Emprunt

>> *Quels usages demain?*



Centre ville de Trignac



La Plaine de l'Emprunt

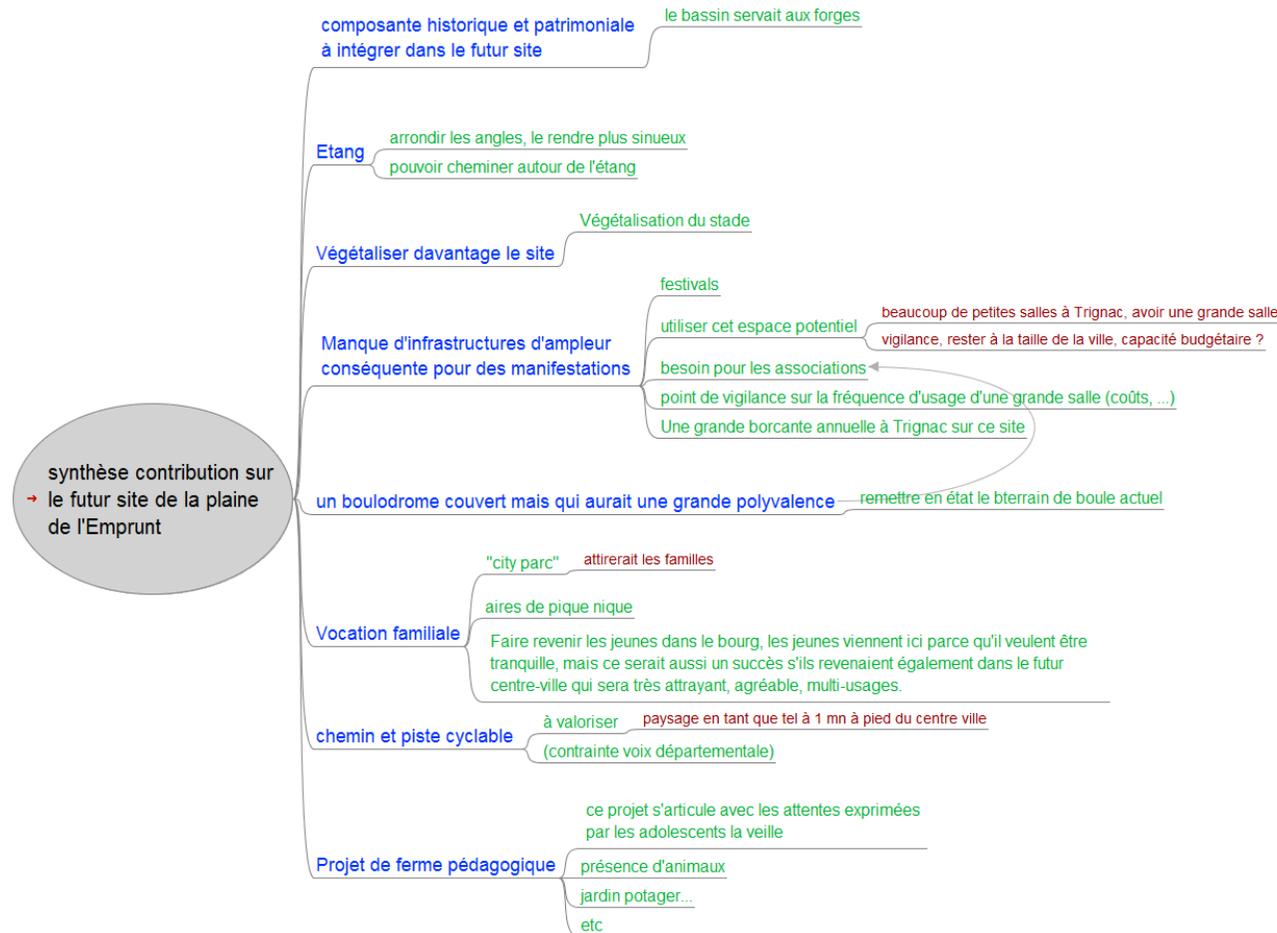


## Contributions citoyennes

## Remarques complémentaires

Vis-à-vis des attentes en termes de locaux, salle polyvalente, halle de sport pour les activités sportives, les élus mettent en avant la nécessité de bien qualifier les besoins pour ne pas tomber dans l'excès.

L'analyse des usages et des besoins complémentaires pourraient s'affiner en allant sur site pour enquêter plus précisément les usagers (rugbymen, visiteurs etc)



## Contribution de 8 jeunes trignacais lors d'un mini-atelier le 13/09/2019 à la maison des jeunes sur le site de l'Emprunt

### Résultat du brainstorming « direct live » sur smartphones



Les éléments recueillis la veille auprès des jeunes convergent vis-à-vis de l'atelier adulte sur une attente de présence de nature, d'agriculture urbaine, d'animaux, de certaines animations, tout comme un besoin de sécurité vis-à-vis des accès au site.

